QUESTIONS A...

Pascal Retière, gérant de la coopérative Compost in Situ, dans les Pays de la Loire

"L'agriculteur, pivot d'une économie circulaire"

Pascal Retière est gérant de la coopérative Compost in Situ dans les Pays de la Loire, en charge de développer le compostage de proximité pour limiter les transports des matières et trouver des exutoires les plus proches possible entre le lieu de production du bio déchet et le lieu d'utilisation. Il était l'invité de l'association Zeru frazu au CSJC, où il a donné une conférence sur le thème du compostage.

Quelle est votre mission ?
Développer le compostage de proximité pour les gros producteurs de déchets organiques (restaurateurs, hôpitaux, cantines scolaires, etc.) à travers notre coopérative et limiter le transport des matières. Concrètement, on aide un établissement comme un lycée agricole à faire son compost, dans le respect des règles sanitaires et de qualité. Mais on aide également des restaurateurs de centre-ville, qui n'ont pas besoin de compost mais qui pourraient en produire beaucoup, à trouver des exutoires relativement proches du centre-ville avec un réseau d'agriculteurs qui accueillent les déchets organiques dans leurs champs pour un usage agricole du compost. Plutôt que de tout ramener sur des grosses plateformes avant de redistribuer, avec des difficultés de traçabilité et de provenance, l'idée est de dire que l'agriculteur doit devenir le pivot d'une économie circulaire autour de la matière organique.

Le compostage est au centre de la problématique du tri. Quelle est la part des déchets organiques dans une poubelle qui pourraient servir à composter ?
C'est beaucoup et très variable selon les poubelles. Si on compte les cartons, qui sont de la matière organique et donc compostable, cela peut grimper à 70 %. Mais en moyenne, dans la poubelle du citoyen lambda, c'est au moins 30 %. Cela dépend du mode de consommation des gens. On dit souvent "montre-moi tes déchets et je te dirai comment tu consommes". On a remarqué que dans le monde rural, la proportion est beaucoup plus importante, car les gens cuisinent plus, utilisent plus de légumes. Dans des milieux urbains, où l'on mange souvent des pizze ou des hamburgers, on récupère du carton souillé mais pas plus.

Les plus gros producteurs de déchets organiques se trouvent en centre-ville (restaurateurs, cantines). Comment une ville peut-elle s'attaquer à une collecte efficace ?
Comme on l'a fait à Nantes. Nous avons mis en place un système spécifique de collecte auprès des gros producteurs. Les collectivités locales ne collectent pas auprès d'eux - sauf en cas de mise en place d'une redevance spéciale - et se concentrent sur les particuliers. C'est un marché séparé et nous nous positionnons. Les collectivités ont plus intérêt à se débarrasser de ces gisements plutôt que d'avoir en plus à les traiter. Sachant que le plus gros du gisement demeure les particuliers.

Comment une ville comme Aiacciu pourrait collecter au mieux ses déchets organiques destinés au compostage ?
Je ne veux pas donner de leçon, je ne connais pas le territoire. La seule chose que je peux dire c'est voilà ce que nous avons fait à Nantes et ça marche. Je suis prêt à rencontrer la collectivité si elle le souhaite, je n'ai rien à vendre ni à gagner, je suis bénévole. Je crois en l'intelligence des élus pour trouver de bonnes solutions et en celle des citoyens pour avancer. On dit "ha ! avec les Corses, ça sera difficile à mettre en place". C'est faux et injuste. Il n'y a pas de territoire où cela est voué à l'échec.

Un mot sur les deux usines de tri prévues à Bastia et Aiacciu ?
C'est une catastrophe. C'est une aberration et un non-sens. Il faut d'abord travailler sur le tri à la source. Là, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Ensuite, s'il s'agit d'extraire des déchets organiques mélangés issus des usines de tri pour faire du compost, l'Europe l'interdit et on se battra pour que cela le reste.

PROPOS RECUEILLIS PAR GHJ. P.

LES CHIFFRES

43
C'est le pourcentage des déchets recyclables que l'on continue de trouver dans les poubelles destinées à être enfouies, sur le territoire de la Capa. 16 % sont des déchets organiques que l'on pourrait transformer en compost.

53
C'est le pourcentage de maisons individuelles équipées de composteurs sur le territoire de la Capa. Une seule résidence en ville, celle des Lauriers est équipée d'un composteur collectif.

2
C'est le nombre de camions spéciaux qui ont été achetés par la Capa afin d'assurer la future collecte des biodéchets en centre-ville.

10
C'est à partir de ce tonnage de biodéchets que les professionnels comme les restaurateurs sont obligés de les recycler.